RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

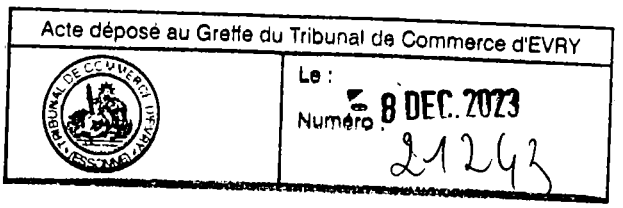
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00148
Numéro SIREN : 824 892 566
Nom ou dénomination : ABDEL-BAT

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 21243

ABDEL-BAT Sasu

Au Capital Social de 1 000 €
Divisé en 100 parts de 10 € la part
66, rue GABRIEL PERI 91330 YERRES
RCS EVRY : 824 892 566



ASSEMBLEE GENERALE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Procès-verbal en date du 20 Juin 2023

L'an deux mille Vingt Trois et le Vingt Juin, à 10 heures.

Les associés de la Société se sont réunis, au siège social de ladite société, susvisée sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur EL GARES ABDELWAHAB, PRESIDENT

Sont présents :

- MR EL GARES ABDELWAHAB
 PRESIDENT, soussigné de première part,
 Pour 100 Actions, numérotées de 01 à 100 ci 100 Actions

Total des Actions composant le Capital social 100 Actions

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée En entrant en séance.

Le Président constate que les associés sont présents et qu'ils possèdent ensemble la totalité des Actions sociales, et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des trois quarts de capital social, au moins.

Le Président peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
- La proposition d'affectation du résultat.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée
- La feuille de présence.

Le Président déclare que les documents requis ont été tenu à la disposition avec tous les renseignements exigés par la loi au siège social pendant les quinze jours avant la date de la présente. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Le rapport de gestion (rapport des comptes annuels)
-La proposition d'affectation du résultat
-Pouvoir en vue des formalités légales
-Questions diverses

Les associés appelés à voter, donnant acte à l'unanimité à la gérance, du respect intégral de leurs droits quant au mode de convocation de l'assemblée et à la communication des pièces.
Puis lecture est donnée du rapport de gestion.
Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de l'activité arrêtés au 31 décembre 2022, et présentant un résultat comptable Bénéficiaire de 4 688 €uros, approuve lesdits résultats :

- Les comptes annuels
- Le rapport de gestion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus au gérant de l'exécution de son mandat et le charge de nouveau cette même Assemblée donne tous pouvoirs au gérant pour effectuer toutes formalités afférentes à la publication et le dépôt de 1 exemplaire au Greffe du tribunal de commerce et des sociétés d'EVRY pour accomplir toutes déclarations et publicité prescrites par la loi.

L'Assemblée générale ordinaire approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2022, les approuve tels qu'ils ont été présenté avec un résultat fiscal bénéficiaire de 3 880€uros.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

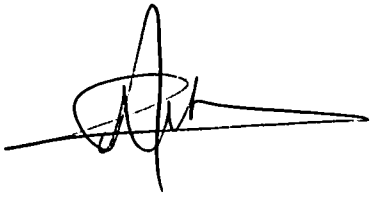
TROIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2022 acquis un bénéfice reportable comptable de (4 688) €uros, décide de les affecter au compte report à nouveau 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clos.

PRESIDENT
Mr ELGARES Abdelwahab



ABDEL-BAT Sasu

RAPPORT DE GESTION DES COMPTES ANNUELS

L'an deux mille Vingt Trois et le vingt Juin à DIX heures

En exécution et conformément aux dispositions légales et réglementaires, ce rapport de clôture des comptes annuels a été établi afin qu'il soit présenté lors de cette Assemblée Générale Ordinaire, pour que chacun des Associés puissent s'informer des opérations effectuées jusqu'au 31 Décembre 2022, à l'effet que ce rapport soit soumis à votre approbation.

Tous les documents prescrits par la loi vous ont été envoyés avec le rapport pour votre information à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté au 31 décembre 2022.
- Le texte de résolutions proposées.

Aucune observation n'est apportée lors de l'établissement des déclarations annuelles et des comptes définitifs afférent à l'activité de ladite société.

Pour les besoins de Gestion des comptes annuels, le bilan a enregistré :

- Des charges d'exploitation pour la liquidation, le compte de :

L'actif brut s'élevant à	32 560 €
Dont un total d'amortissement et provision de	5 750 €
L'actif net s'élevant à.....	26 810 €
Le passif s'élevant comme suit :	
Dont un résultat de l'exercice en cours de	3 880 €
& report à nouveau de	19 390 €
Dont un apport propre en capital de	1 000 €
Réserve légale	0 €
Capitaux propres	0 €
Et de dettes et Emprunts s'élevant à	2 540 €
Le Passif Net	26 810 €

- Un compte de résultat (Production) s'élevant à 39 695 €
- Autres produits 78 €

Dont un total des produits d'exploitation de	39 773 €
Total des charges d'exploitation de	35 085 €
Résultat d'exploitations de	4 688 €
Charges financières + divers de	105 €
Produit non admis de	0 €
Impôt sur bénéfice	703 €
Provision réserve légale	0 €
Un état de l'exercice portant un résultat fiscal bénéficiaire	3 880 €

Dans le but que l'ensemble de nos diverses propositions disposées à l'approbation de L'Assemblée Générale Ordinaire que nous avons opté à détailler les comptes et annexer à ce rapport 1 copie du bilan afin de faciliter la prise de résolutions et permettre l'ordonnance d'un Quitus au Gérant pour sa gestion.

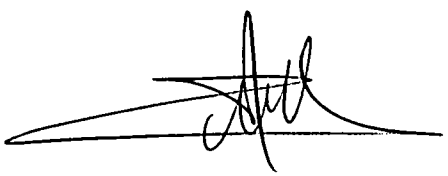
Le PRESIDENT
Mr EL GARES Abdelwahab

SASU

FEUILLE DE PRESENCE

PRESIDENT

Mr. EL GARES Abdelwahab



Consultation du compte fiscal
824 892 566 SASU ABDEL-BAT
Déclaration déposée le 19/05/2023 en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt rectificatif)
IS

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

adresse du siège social	66 RUE GABRIEL PERI 91330 YERRES FRANCE
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse de messagerie	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ

	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées	Peinture, ravalement, petite maçonnerie.

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	Oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	EBP
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	
IPB* CONSEILS 104 Boulevard Davout 75020 PARIS RCS PARIS 848 381 539 TEL. 06 56 77 01 93				
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	

Consultation du compte fiscal
824 892 566 SASU ABDEL-BAT
Déclaration déposée le 19/05/2023 en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt rectificatif)
IS

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	4 688
Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies					

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)	
7. Montant des revenus répartis — total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Rembour-sements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Rembour-sements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	14 807
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées à	0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	

Consultation du compte fiscal
824 892 566 SASU ABDEL-BAT
Déclaration déposée le 19/05/2023 en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt rectificatif)
IS

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014	517	016		517
Immobilisations corporelles		028	10 750	030	5 750	5 000
Immobilisations financières (1)		040		042		
	Total I (5)	044	11 267	048	5 750	5 517
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	5 000	070		5 000
	Autres (3)	072	12 903	074		12 903
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	3 390	086		3 390
Charges constatées d'avance		092		094		
	Total II	096	21 293	098		21 293
	Total général (I + II)	110	32 560	112	5 750	26 810

PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel			120	1 000
Écarts de réévaluation			124	
Réserve légale			126	
Réserves réglementées			130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	)	132	
Report à nouveau			134	19 390
Résultat de l'exercice			136	3 880
Subventions d'investissement			137	
Provisions réglementées			140	
		Total I	142	24 270
Provisions pour risques et charges		**Total II**	154	
Dettes (4)				
Emprunts et dettes assimilées			156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
Fournisseurs et comptes rattachés			166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	)	172	2 540
Produits constatés d'avance			174	
		Total III	176	2 540
		Total général (I + II + III)	180	26 810

Renvois

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	39 695
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	78
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	39 773
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	11 589
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243		)	244	1 110
Rémunérations du personnel					250	14 807
Charges sociales					252	6 139
Dotations aux amortissements					254	1 438
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		)	262	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		)		2
Total des charges d'exploitation (II)					264	35 085
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 688
Produits et charges divers						
Produits financiers				(III)	280	
Produits exceptionnels				(IV)	290	
Charges financières				(V)	294	
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		) (VI)	300	105
	(Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		)		
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306	703
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	3 880

B - RÉSULTAT FISCAL		1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2		312	3 880	314	
Réintégrations					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles		322			
Impôts et taxes non déductibles		324	703		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	105		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options (Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986				
Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)	127				
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992				
Investissements outre-mer	344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	345				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Divers, dont : Créance due au report en arrière du déficit	346				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	4 688	354	
Déficits					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	4 688	372	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Pénalités, amendes fiscales	105
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres	410	517	412		414		416	517	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 250	442		444		446	4 250	
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456		
Matériel de transport	460	6 500	462		464		466	6 500	
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL	490	11 267	492		494		496	11 267	

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 062	532	355	534		536	1 417
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560	3 250	562	1 083	564		566	4 333
TOTAL	570	4 312	572	1 438	574		576	5 750